

## Assemblée Générale Extraordinaire de la CCI Ille-et-Vilaine du 25 mars 2024

### Délibération N° 72

**Objet : subventions 2024 et autres subventions**

**Exposé des motifs :**

Conformément au règlement intérieur de la CCI Ille – et-Vilaine, l’Assemblée Générale doit valider l’octroi des subventions de l’exercice 2024 dont le montant total est de 252k€.

Dans cette enveloppe sont inclus 40k€ au titre des enveloppes événementielles des Délégations. Reste à attribuer en 2024 une enveloppe globale de 210K€, il est proposé de répartir les premiers éléments de subventions de la façon suivante :

ASSO / OBJET	Subvention versée en 2023	Demandé En 2024	Proposition technique CCI	Validation bureau
<b>Subventions en Euros</b>				
ADERE (Asso réseau Plato)	28 000	28 000	28 000	28 000
Association des Juges (Tribunal de commerce Rennes)	3 000	3 000	3 000	3 000
Association des Juges (Tribunal de commerce St-Malo)	3 000	3 000	3 000	3 000
Association des Meilleurs Ouvriers de France (MOF)	500	750	0	0
Association Vitré Atout (co-financement poste de Manager Centre-ville)	8 000	8 000	8 000	8 000
Campus des Métiers Fougères-Vitré (ex-Campus des Marches de Bretagne)	32 000	32 000	30 000	Validé au bureau du 19 02 2024
Club du Commerce Fougères (3COM)	8 400	6 000	6 000	6 000
Club des Commerçants de Fougères-Lécousse (CDFL)		5 000	5 000	5 000
Entreprendre dans l'Ouest (ex-JRCE) - subvention	57 500	57 500	57 500	57 500
<b>Subventions en nature</b>				
B2E – subvention en nature	0	Demande de gratuité du bureau soit 2796,80 € pour 2022 et 4195,20 € pour 2023	Acceptation de la gratuité du bureau compte tenu des difficultés financières passagères de la structure	Accord du bureau pour 2022 et 2023



**Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée Générale de valider pour l'exercice 2024, les subventions dans la limite des montants proposés pour chacune.

**Avis de la Commission :**

Avis *favorable* de la Commission des finances réunie le 19 mars 2024

**Avis du Bureau :**

Avis favorable du Bureau réuni le 13 mars 2024.

**Délibération soumise au vote :**

Quorum : 28  
Exprimés : 40  
Contre : 0  
Abstentions : 1  
Pour : 39

Le Secrétaire,

Cachet

Le Président,

Jean-François Esnée



**CCI ILLE-ET-VILAINE**

2, Avenue de la Préfecture  
CS 64204  
35042 RENNES CEDEX  
Tél. : 02 99 33 66 66

Jean-Philippe Crocq